

# ***Les sujets évoqués en conseil municipal du 22 mai 2014***

## **Renouvellement de la convention de découvert avec le Crédit Agricole**

La convention de découvert avec le Crédit Agricole arrive à échéance le 18 juillet 2014. Il est proposé de renouveler ce contrat pour une durée de 12 mois et pour un montant de 800 000,00 €. L'objet de cette ligne de trésorerie est d'assurer une trésorerie positive en l'attente de percevoir le solde des subventions attendues. A l'unanimité le conseil municipal délibère pour le renouvellement de la convention.

## **Demande d'abonnement à CA Certificat+**

Le certificat électronique qui permet la télétransmission des délibérations et des arrêtés au contrôle de légalité de la Préfecture arrive à échéance ce mois-ci. Le nouveau contrat proposé est valable 3 ans pour un coût de 112,56 € TTC par an. Aussi, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de demander à la Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel de l'Anjou et du Maine, l'abonnement à CA Certificat+.

## **Remplacement du photocopieur de l'accueil de loisirs**

Le photocopieur KONIKA MINOLTA BH250 acheté en 2007 est utilisé par l'accueil de loisirs. Son contrat de maintenance arrive à échéance le 7 juin prochain avec des difficultés d'approvisionnement en pièces détachées, en cas de panne. Trois devis ont été réalisés pour la location d'un photocopieur (livraison, installation, formations et frais de maintenance inclus). Suite à cela le photocopieur de la mairie serait alors installé à l'accueil de loisirs et le nouveau à la mairie. L'intérêt de disposer d'un copieur couleur est débattu en raison du surcoût de la copie couleur (0,055 €) contre 0,0055 € pour la copie noir et blanc. Par ailleurs, concernant le fax, le matériel actuel est obsolète et l'intégration d'une carte fax sur le nouveau photocopieur permettrait à l'ensemble des postes informatiques d'envoyer et recevoir des documents. Après discussion, le déplacement du matériel de la mairie à l'accueil de loisirs est validé, ainsi que la location du photocopieur BUSINESS HUB BH 224 exclusivement noir et blanc.

## **Travaux d'enfouissement des réseaux à Saint Germain**

Un rappel de l'historique du dossier est fait en séance. Des travaux d'enfouissement des réseaux vont être réalisés, dès le début du mois de juin et pour une durée de 4 semaines pour la première phase, dans le bas du hameau de Saint Germain. Ces travaux, estimés par le SIEMML à 60 000,00 €, ont déjà été prévus aux budgets de 2012 et 2013. Pour en financer une partie, l'association Saint Germain a proposé de les subventionner à hauteur de 30 000,00 €, somme également prévue au budget de la commune depuis 2012. Pour justifier du versement de ce montant lors de son encaissement par la trésorerie, une convention entre les deux parties doit être signée.

## **Réforme des rythmes scolaires**

Les élus des commissions Solidarité et Communication vont se réunir le lundi 26 mai à 20h00 sous la présidence de Mme FREULON Véronique, conseillère déléguée aux affaires scolaires, au sujet de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, y seront associés des agents communaux. Il sera notamment prévu d'établir un questionnaire qui sera distribué aux familles avant la fin de l'année scolaire.

.../...

## **Adhésion au comité départemental de la randonnée pédestre de Maine-et-Loire**

Il est proposé à la commune d'adhérer au comité départemental de la randonnée pédestre de Maine-et-Loire en tant que «membre associé» (60,00 € pour 2014). M. ROGER Arnaud, conseiller délégué aux sentiers pédestres est nommé correspondant auprès du comité.

## **Devis pour l'éclairage public du nouveau parking de la salle des fêtes**

Un devis pour des travaux d'éclairage du nouveau parking de la salle des fêtes est présenté avec 5 083,20 € TTC pour la fourniture et la pose de 4 mâts. Ce dossier sera revu en juillet pour analyse d'autres devis.

## **Travaux dans le cimetière**

Des devis pour la création d'un ossuaire et d'un caveau provisoire sont présentés. Les travaux seront confiés aux établissements WALLE pour un montant de 1 137€.

## **Formations informatiques**

Mme CHERRÉ Christelle, présidente de la commission «Communication», prend la parole au sujet des formations informatiques proposées aux élus. Elle leur rappelle qu'ils doivent lui communiquer par mail leurs besoins dans ce domaine afin que des groupes de formation puissent être composés avec M. LEVRARD Patrice, l'animateur du CYBER BASE, en fonction des domaines recensés.

## **Entretien du terrain de la zone du Grand Clos**

L'entretien d'un terrain communal dans la zone du Grand Clos, terrain broyé une fois par an par les agents municipaux, pourrait se faire sous une forme plus naturelle par l'introduction d'animaux tels que des moutons. Le terrain serait mis à disposition gratuitement à un agriculteur qui clôturerait l'ensemble pour y installer ses animaux. Une analyse plus approfondie sera effectuée dans les prochaines semaines.

## **Bulletin communal**

L'idée d'introduire une rubrique «Tribune Libre» dans le bulletin de fin d'année a été évoquée en commission «communication». Il conviendra d'étudier cette proposition.

## **Acquisition de la parcelle E-243 appartenant à M. et Mme BRICHET Yves**

Des travaux vont avoir lieu prochainement à la résidence du Chênet. Sept nouveaux logements vont en effet être construits et huit autres vont être rénovés. Une première réunion a eu lieu sur site avec les entreprises chargées des travaux. Des difficultés concernant la circulation impossible des camions en double sens sur le chemin du Chênet sont soulevées. Afin de prévoir un sens unique pour faciliter les trajets des gros véhicules, le conseil municipal donne son accord pour l'acquisition de la parcelle n°E-243 pour un prix fixé à 2 000 €.